



MAIRIE DE BLOYE

BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 3

☎ : 04.50.01.43.27
FAX : 04.50.01.43.28
mairiebloie@wanadoo.fr

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre
2021

SITE INTERNET
www.bloie.fr

FACEBOOK
Mairie Bloie

**HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

LUNDI
8H30-12H00

MARDI
16H30-19H00

JEUDI
8H30-14H00

DANS CE
NUMÉRO :

Travaux à venir terrain multisports	1
Infos communales	2 à 3
Finances communales	
	4 à 6
Associations	7
Autres infos	8 à 12
A vos Agendas	12

TRAVAUX A VENIR TERRAIN MULTISPORTS

Des travaux à venir concernant l'aménagement d'un terrain multisports qui sera situé à côté de l'école sont prévus pour un démarrage avant l'été.

Cette aire de jeux pour les enfants et les jeunes sera accessible à tous.

Ce projet d'aménagement va comporter 7 modules de sport :

- ⇒ Foot, basket, hockey sur gazon, tennis, handball, badminton, volley
- ⇒ **Et la piste d'athlétisme**

Terrain avant le projet



Projet terrain multisports



Informations Communales

URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE 2021

NOM et Adresse	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
CHAPEL Gabrielle	Agrandissement du balcon existant et clôture terrain	Accordé

DECLARATION PREALABLE 2021

NOM et Adresse	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
KAMBLOCK Michel	Clôture	Accordé
CARMONA Gwenola	Piscine	Accordé
L'HERONDELLE David	Remplacement fenêtres, volets, porte d'entrée	Accordé
SAVET Denis	Rénovation	Accordé
PAGET Marie-Claire	Terrasse + modification ouvertures + escalier extérieur	Accordé

AMENAGEMENT TOILETTES MATERNELLES

Une cloisonnette «chenille» pour séparations de toilettes maternelles en stratifié compact a été installée pour aménager au mieux l'espace sanitaire des tout-petits à l'école publique. Cette séparation ludique rappelle un univers cher à l'enfance et égaye l'espace.



CAMPAGNE DE BROYAGE

C'est une dizaine de familles qui ont répondu présentes pour le broyage des végétaux les jeudi 18 et vendredi 19 mars 2021 organisé en partenariat avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, service «Prévention et Valorisation des Déchets» et avec notre agent technique.

C'est environ 20 m³ de végétaux qui ont pu être broyés sur la commune.

Le broyage des végétaux permet de réduire la masse des déchets végétaux dans votre jardin et de les valoriser à la fois intéressante sur le plan écologique et économique. Il constitue un paillis esthétique.

Monsieur le Maire ainsi que les conseillers municipaux remercient la Communauté de Communes **Rumilly Terre de Savoie pour le prêt du matériel ainsi que l'investissement de notre agent technique** pour la contribution à la bonne réussite de cet événement.

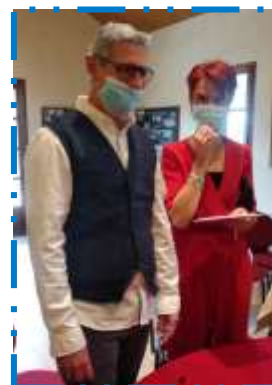
Au vu du succès rencontré lors de cette édition de broyage, celui-ci sera reconduit à l'automne et au printemps prochain, sur inscription en mairie.



ETAT CIVIL

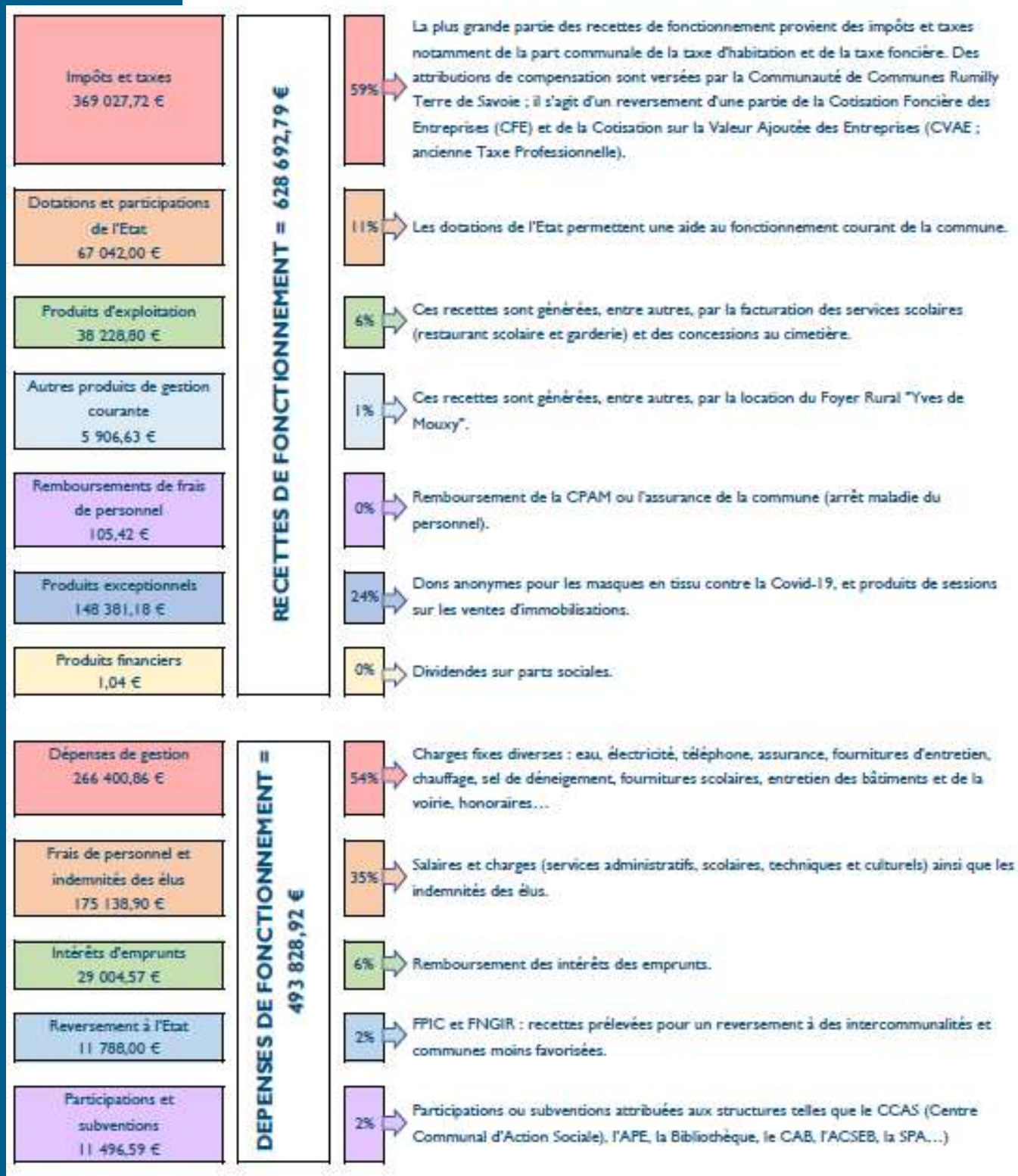
MARIAGE

Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :
Florence THARIN et Laurent COSNIER
le 6 mars 2021, domiciliés 81 Route du Petit Salagine à Bloye.

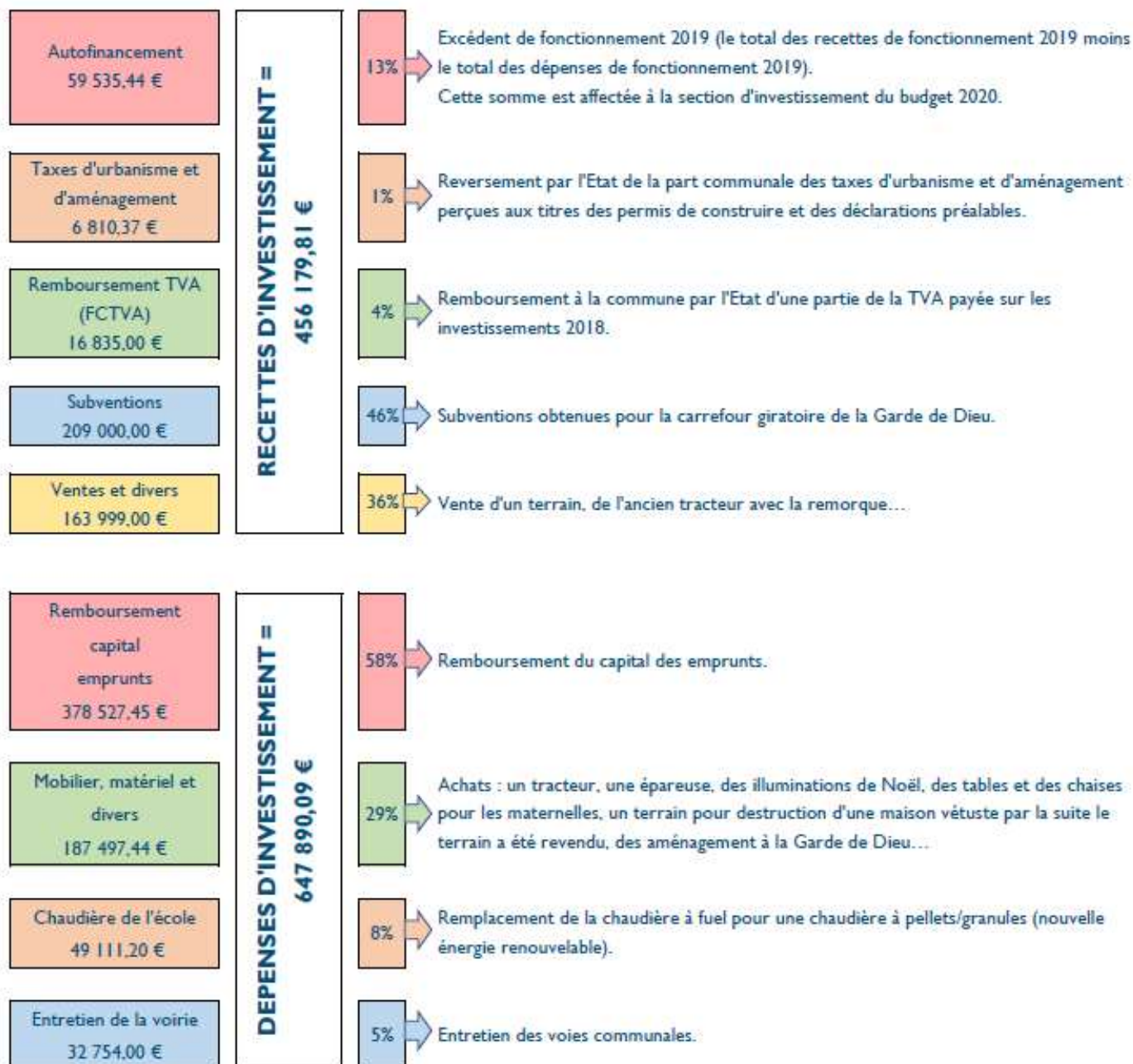


FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée exceptionnellement le lundi 24 mai 2021 de 08h30 à 12h00.
Merci d'avance de votre compréhension.



BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT



BUDGET 2021

DEPENSES

Frais de personnel et indemnités des élus
305 979,78 €

Dépenses de gestion
185 500,00 €

Intérêts d'emprunts
30 000,00 €

Participations et subventions
16 000,00 €

Reversement à l'Etat
25 000,00 €

Autres charges diverses
3 050,00 €

FONCTIONNEMENT = 565 529,78 €

RECETTES

Impôts et taxes
320 962,00 €

Résultat de fonctionnement reporté (excédent)
189 067,78 €

Produits exceptionnels
0,00 €

Dotations et participations
30 500,00 €

Produits d'exploitations
25 000,00 €

DEPENSES

Solde d'investissement reporté (déficit)
176 137,53 €

Dotations, fonds divers et réserves
44 000,00 €

Remboursement d'emprunts (capital)
111 800,00 €

Immobilisations incorporelles
5 000,00 €

Immobilisations corporelles
500 991,81 €

INVESTISSEMENT = 837 929,34 €

RECETTES

Subventions d'investissement
427 796,81 €

Dotations diverses
410 132,53 €

DEUX VELOS MANQUANTS A L'ECOLE



Nous avons constaté que deux vélos (voir photo ci-dessous) à l'école manquent depuis le 02/04/2021.

Ces vélos ont été vus ensuite au niveau des containers de la Garde de Dieu.

Si vous avez retrouvé ces vélos vers les containers semi-enterrés à poubelle en pensant qu'ils allaient être jetés, nous vous serions reconnaissants de prendre contact avec la mairie par mail à l'adresse suivante : mairiebloye@wanadoo.fr afin de les rapporter.

Ces vélos étaient en partie financés par l'Association des Parents d'Elèves (APE).

Nous vous rappelons que le vol est puni par la loi article 311-3 du code de procédure pénale de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

L'école.

L'ACSEB.

L'Association des Parents d'Elèves (APE).

La mairie.

ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE DE BLOYE

Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs



Pour tout
renseignement
complémentaire,
s'adresser à :

Jacqueline Boniaud,
Tél : 06.25.80.69.48

Marie-Paule
Poncin,
Tél : 06.60.75.80.65

Les rencontres de lecteurs mensuelles au café l'Embuscade reprendront quand les mesures sanitaires seront levées.

La bibliothèque remercie les lecteurs qui ont rendu leurs documents et demande à ceux qui en ont empruntés de bien vouloir les déposer en mairie aux heures d'ouverture ou de contacter Marie-Paule Poncin au 06 60 75 80 65.

Chers lecteurs, vous pouvez retrouver nos partenaires littéraires...

<https://fondation-facim.fr>,

<https://www.lecturesplurielles.com>,

<http://www.lettresfrontiere.net>. Et... bonnes lectures !



Jacqueline Boniaud
La Présidente.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées en juin 2021 pour :

- les conseils départementaux ;
- les conseils régionaux ;
- les assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique.

Un décret de convocation des électeurs fixe les dates des scrutins les 20 et 27 juin prochains. Les mandats des conseillers actuellement en fonction qui avaient été élus en mars 2015 sont prolongés jusqu'à juin 2021.

Un rapport du gouvernement sur l'état de l'épidémie de covid-19, sur les risques sanitaires à prendre en compte et sur les adaptations nécessaires à la tenue des scrutins et des campagnes électorales les précédant, a été remis au Parlement au plus tard, le 1^{er} avril 2021. Ce rapport a été établi sur la base d'une analyse de comité de scientifiques. Des mesures spécifiques seront mises en place.

Ma procuration : ce service en ligne permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum. Il faut s'identifier avec France Connect et indiquer une adresse mail. Il faut ensuite se rendre dans un commissariat (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit), avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande.

Une permanence électorale de 08h00 à 10h00 pour le dépôt de la **demande d'inscription électorale se fera le vendredi 14 mai 2021, date limite d'inscription sur les listes électorales.**

Merci de vous munir :

- **du formulaire d'inscription disponible sur internet** (Cerfa n°12669*02),
- **d'une photocopie d'un titre d'identité en cours de validité**
- **d'un justificatif de domicile.**

Vous avez la possibilité de faire votre inscription sur internet **jusqu'au 14/05/2021**-minuit.

MATÉRIEL BRUYANT

Si votre voisin met la sono à fond, si un chien hurle à la mort toute la journée... que faire pour retrouver le calme ? Tentez d'abord de régler le différend à l'amiable, rencontrez votre voisin, expliquez-lui calmement les désagréments que vous subissez et essayez de trouver un arrangement, car on ne vit pas à la campagne comme on vit en ville : on a la chance de connaître son voisin ! La tranquillité est appréciée de tous et elle doit être respectée par tous. Il est donc bon parfois de rappeler, noter et respecter les horaires de tonte, tronçonnage, travaux,... horaires définis par arrêté préfectoral :

- ⇒ du lundi au vendredi : de 8h00 à 20h00,
- ⇒ le samedi : de 9h00 à 12h00 de 14h30 à 19h00,
- ⇒ le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Respecter ces horaires, c'est respecter ses voisins !

N.B. : "Ces obligations ne concernent pas les travaux effectués par les exploitants agricoles"



LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des **fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.**

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires : **visible dès les début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.**

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en

faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonasiatiques.fr



2021 : des indicateurs à la hausse
L'année 2020 a été une année record en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une hausse explosive du nombre de nids découverts (2900 en 2020 contre 786 en 2019), sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2020 nous incite à la plus grande vigilance pour 2021.
Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE



L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), en partenariat avec le Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI), réalise du 19 avril au 26 juin 2021, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Autres informations

LES OBJECTIFS DE «TOUS AU COMPOST»

- la sensibilisation à la réduction des biodéchets et au tri à la source d'ici 2023, comme imposé par la loi anti-gaspillage et économie circulaire ;
- l'apprentissage et l'encouragement à la pratique du compostage ;
- la récupération du compost pour un retour au sol ;
- l'instauration de moments conviviaux entre voisins, sur sites ou en distanciel... Parce que composter est aussi une fête !

LE PROGRAMME DU SIDEFAGE

CONCOURS DESSINS ENFANTS " Le composteur du futur ! "

Laissons les enfants imaginer et dessiner le composteur du futur. Et ceux-ci ont carte blanche ! Feutre, peinture, collage, tissus, crayon... tout est possible. Place à la créativité ! **Comment ça marche ? C'est très simple ! Il suffit de scanner ou prendre une photo du dessin de l'enfant ou de la classe... et de l'envoyer sur le groupe :**

www.facebook.com/groups/snccompostage2021dessin/

Facebook Groups

SNC SIDEFAGE 2021 - Concours dessin has 4 members

www.facebook.com

SNC SIDEFAGE 2021 - Concours photo

www.facebook.com

Et pour en finir avec les idées reçues sur le compostage, des vidéos sont disponibles sur Youtube, Facebook et le site internet du SIDEFAGE depuis le début avril 2021 !

Suivez la quinzaine sur Facebook, Instagram et Twitter #TousAuCompost2021.

Ouverture de l'Espace France Services Rumilly

le 3 mai 2021

L'Espace France Services est un nouvel espace de la Ville de Rumilly destiné à faciliter vos démarches administratives quotidiennes et qui a ouvert ses portes le lundi 3 mai 2021.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet : <https://www.mairie-rumilly74.fr/espace-france-service-rumilly/>



DEVENEZ MEMBRES DU COMITE DES PARTENAIRES J'Y BUS

Vous êtes un usager régulier du réseau de transport J'ybus à Rumilly ? Vous empruntez fréquemment les lignes régulières 32 et 33 pour aller à Annecy ? Vous souhaitez consacrer un peu de votre temps pour participer et donner votre avis sur le fonctionnement de ces services ? Devenez membre du comité des partenaires des transports publics !

Le comité des partenaires, c'est quoi ?

C'est une instance de débat sur les politiques de mobilité de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, composée d'associations d'usagers, d'habitants du territoire intercommunal et de représentants des employeurs locaux.

L'objectif est de donner une possibilité d'expression des usagers, habitants et employeurs dans la mise en oeuvre et le fonctionnement des services de transport public tels que le réseau J'ybus à Rumilly et les lignes régulières 32 et 33 vers Annecy. Le comité de partenaires permettra de renforcer la coordination et le dialogue entre les acteurs de la mobilité et permettra une meilleure compréhension des enjeux liés à la mise en place de services de mobilité sur le territoire. Cette instance a un rôle fondamental et traduit la volonté de la communauté de communes de concerter et d'associer les partenaires économiques et sociaux du territoire aux grandes décisions en matière de transport.

Quels sont les sujets proposés et comment s'organise-t-il ?

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), doit consulter le comité des partenaires au moins une fois par an et avant toute **évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire ainsi que sur la qualité des services et l'information des usagers** mise en place.

Le comité des partenaires est consulté avant toute instauration ou évolution du taux du versement destiné au financement des services de **mobilité et avant l'adoption du document de planification de la politique de mobilité** de la communauté de communes.

Vous souhaitez devenir membre et représenter les usagers ?

Candidatez par mail : transports@rumilly-terredesavoie.fr

1. Indiquez vos coordonnées : nom, prénom, âge, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail pour vous joindre.

2. Précisez quel est votre usage au quotidien des services de transport de la communauté de communes : réseau J'ybus à Rumilly, lignes régulières 32 et 33 vers Annecy.

3. Expliquez-nous, en quelques mots, quelle est votre motivation à devenir membre du comité de direction : quel rôle pensez-vous apporter en tant qu'usager ?



INFORMATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE : PRIVILEGIEZ LE MILIEU DE SEMAINE POUR ALLER A LA DECHETERIE

Vous prévoyez un ménage de printemps dans les semaines à venir ? Vous désencombrez et faites du tri chez vous ?

Pour les affaires et matériaux que vous ne pouvez revendre ou donner, vous comptez très certainement aller à la déchèterie de Rumilly !

Les travaux de rénovation en cours et les directives sanitaires limitent le nombre de véhicules présents sur place à 6 maximum.

Avec l'augmentation de la fréquentation de la déchèterie liée à l'arrivée des beaux jours, des temps d'attente sont observés notamment le vendredi, le samedi et le lundi.

Si vous en avez la possibilité, privilégiez le milieu de semaine pour aller à la déchèterie !

Et pour vos déchets végétaux, d'autres solutions s'offrent à vous pour les valoriser sur place : compost, paillage, mulching...

www.rumilly-terredesavoie.fr/Environnement/Prevention-et-Valorisation-des-Dechets/Reudre-ses-dechets/Broyage-des-vegetaux



A vos Agendas



SAMEDI 8 MAI : Commémoration du 8 MAI 1945 à 10h45, Monument aux Morts. **Réalisable en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.**

VENDREDI 14 MAI 2021 : Permanence électorale de 08h00 à 10h00 pour dépôt de la demande d'inscription électorale, date limite d'inscription sur les listes électorales.

LUNDI 24 MAI 2021 : Fermeture exceptionnelle de la mairie de 08h30 à 12h00.

SAMEDI 29 MAI : Fête des Mères, 10h45 au Foyer Rural «Yves de Mouxy». **Réalisable en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.**

DIMANCHE 20 JUIN : 1^{er} tour des élections départementales et régionales.

SAMEDI 26 JUIN : Fête de l'école, 11h00 au Foyer Rural «Yves de Mouxy». Organisée par l'APE. **Réalisable en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.**

DIMANCHE 27 JUIN : 2^{ème} tour des élections départementales et régionales.

Responsable Publication : Patrick DUMONT

Comité de validation : Claire PIRON, Gérard RICHART, Laurent BONIAUD, Isabelle BOUCHET

Marie-Rose GUIGON, Patrick DUMONT

Distribution : Véronique ROUART

Crédits Photos : Mairie de Bloye, Ecole, Bibliothèque, APE, CAB, SH, PG

Ne pas jeter sur la voie publique.